



Pour préserver la lisibilité du schéma, n'ont pas été traités ici les cas particuliers suivants : les associations intermédiaires, les apprentis, les mannequins, les saisonniers



visite réalisée par un infirmier, un médecin du travail, un collaborateur médecin, un interne



visite réalisée par le médecin du travail, un collaborateur médecin, un interne et éventuellement, précédée, par un entretien infirmier sous protocole.



visite réalisée par un infirmier